



COMMUNIQUÉ DE PRESSE de Pro Natura, de la Protection Suisse des Animaux PSA et du WWF Suisse

Bâle/Zurich, le 19 novembre 2009

Pro Natura, la PSA et le WWF Suisse demandent un changement de l'élevage ovin Réserver les subventions aux moutons bien protégés

Environ 250'000 moutons sont estivés dans les Alpes suisses. Seule la moitié d'entre eux sont gardés par un berger. Ce n'est pas sans conséquence pour la nature, mais aussi pour les moutons eux-mêmes. En Suisse, 8'000 à 12'000 moutons perdent la vie chaque été à la suite d'accidents, de maladies et de chutes. À titre de comparaison, les moutons qui ont péri cet été sous les crocs d'un loup se montent à 200. Pro Natura, la Protection Suisse des Animaux PSA et le WWF Suisse demandent qu'à l'avenir, seuls les éleveurs de moutons s'engageant sérieusement pour le bien-être de leurs animaux et les faisant garder touchent des contributions d'estivage.

La Confédération dépense 4,7 millions de francs par année pour l'estivage des moutons. Pour l'élevage ovin dans son ensemble, l'argent investi représente 43 millions par année. « La Confédération donne ainsi un encouragement tout à fait contreproductif aux éleveurs de moutons. Les troupeaux non surveillés provoquent des dommages importants dans les Alpes », déplore Kurt Eichenberger du WWF Suisse. Pour protéger les moutons et les prairies de montagne, Pro Natura, la Protection Suisse des Animaux PSA et le WWF Suisse demandent donc la suppression des subventions aux éleveurs de moutons qui laissent leurs troupeaux pâturer en montagne sans surveillance. « À l'avenir, les éleveurs consciencieux doivent toucher davantage d'argent et ceux qui sont négligents ne doivent plus être subventionnés », souligne Mirjam Ballmer, responsable de projet pour la politique de protection de la nature de Pro Natura. L'élevage de moutons sans surveillance, problématique sur le plan écologique et économique, pourrait ainsi être adapté aux exigences actuelles.

Des moutons mieux protégés

Pro Natura, la PSA et le WWF souhaitent que les contributions d'estivage soient employées à une surveillance valable et poussée des troupeaux de moutons. Chaque été, 8'000 à 12'000 moutons perdent la vie dans les Alpes suisses. La plupart d'entre eux parce qu'ils ne sont pas gardés par un berger. Ces animaux tombent dans des précipices, sont victimes de maladies ou de chutes de pierres, restent pris dans des clôtures ou sont tués par la foudre. Il faut savoir à titre de comparaison que 200 moutons ont été tués par un loup l'été dernier.

440'000 moutons sont élevés dans toute la Suisse. 250'000 moutons sont estivés dans les Alpes, sans surveillance pour la moitié d'entre eux. Les troupeaux de moutons non surveillés portent atteinte à la qualité écologique des alpages. Ils entraînent une sur- ou une sous-exploitation des pâturages riches en espèces. En outre, ils causent localement des dégâts d'érosion problématiques, des dégâts d'abrutissement dans les jeunes peuplements et ils transmettent des maladies au gibier.





8000 à 12'000 moutons périssent donc faute d'être correctement protégés. Néanmoins, certains parlementaires battent le rappel d'une chasse au loup. Avec sept interventions politiques au cours des dernières semaines, leur objectif est d'affaiblir la protection internationale et nationale dont bénéficie le loup. Pour Peter Schlup de la Protection Suisse des Animaux PSA, il est clair que « c'est une mauvaise façon de voir les choses. La Suisse a besoin de transformer son élevage ovin et de développer la protection apportée aux troupeaux. »
(3300 signes)

((encadré))

La Convention de Berne fête ses 30 ans – un anniversaire pour la protection des espèces

Le lundi 23 novembre débute la 30^e Conférence de la Convention de Berne. Cette conférence siège normalement à Strasbourg. À l'occasion de ce 30^e anniversaire, les États de la Convention de Berne se réuniront à Berne, dans la ville fondatrice. Cet accord international représente un acquis important dans le domaine de la protection des espèces et il reste plus que jamais d'actualité. De nombreuses espèces sauvages ainsi que leurs habitats naturels sont en effet menacés par l'être humain. La Convention de Berne leur assure une protection internationale.

Ironie du sort : c'est justement au moment de cet anniversaire que le Conseil fédéral envisage de déclasser le statut de protection du loup de « strictement protégé » à « protégé ». Du point de vue de Pro Natura, de la PSA et du WWF, il faut attendre pour examiner cette question que les loups se soient suffisamment établis en Suisse pour former une population viable, ce qui est encore loin d'être le cas.

La Suisse avait déjà soumis précédemment une demande de déclassement du loup à la Convention de Berne. Ces deux interventions en 2005 et 2006 sont toutefois restées heureusement sans effet.

(1150 signes)

Internet :

Convention de Berne : http://www.admin.ch/ch/f/rs/c0_455.html
www.pronatura.ch/grands-predateurs
www.wwf.ch/loup

Des **photos de presse imprimables** pourront être téléchargées sur
www.pronatura.ch/content/presse/foto.html

Davantage d'informations :

Mirjam Ballmer, Pro Natura, responsable de projet pour la politique de protection de la nature, tél. 061 317 92 08, 079 416 65 94, mirjam.ballmer@pronatura.ch

Walter Vetterli, directeur romand a. i., WWF Suisse, tél. 022 939 39 81, 079 308 69 55,
walter.vetterli@wwf.ch

Peter Schlup, Protection Suisse des Animaux PSA, département des animaux sauvages,
tél. 0041 79 752 47 84